

Centrale à gaz: un entretien encourageant entre le collectif Gaspard et le Ministère

« A 14h30, cet après-midi, nous avons été reçus par le directeur du cabinet de Philippe Martin, (Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ndlr) pour évoquer le projet de centrale à gaz, et surtout le rôle de l'Etat dans ce projet. Nous voulions faire en sorte qu'il réponde à des questions que l'on se pose depuis longtemps ». Et ces questions lui ont semblé pertinentes. Considérant même ce dossier comme un « embrouillamini ». « Ce qu'il n'a pas réussi à comprendre, et ce qu'il ne comprend toujours pas, c'est la position de la région, qui appuie ce dossier » explique un membre du collectif GASPARE avant d'ajouter: 'Il ne comprend pas pourquoi, politiquement Le Drian (Jean-Yves Le Drian, président du conseil régional de Bretagne élu ministre de la Défense en 2012) voulait absolument cette centrale. Le nouveau président de région (Pierrick Massiot ndlr) est moins agressif à ce sujet ».

Des pistes à étudier

Pour annuler le projet de centrale électrique à gaz à cycle combiné à Landivisiau, Philippe Martin a la possibilité de saisir la CNDP, (commission nationale du débat public ndlr). *« Nous lui avons suggéré cette piste, à la fois au niveau du ministère et au niveau local, pour sortir d'une manière haute dans ce dossier »* fait savoir un autre membre du collectif GASPARE. Autre chose. l'Etat avait jusqu'ici pour projet de verser 40 millions d'euros chaque année pendant 20 ans à l'opérateur privé qui se chargerait d'exploiter la centrale. Des sommes prélevées de la CSPE (la contribution au service

public d'électricité) « C'est un dossier complexe explique un membre du collectif GASPARE. Il va vérifier la légitimité de ces financements ».

« Concernant le scénario alternatif, nous lui avons laissé le dossier, il va l'étudier. Il se rapprochera de la DGEC (direction générale du climat et de l'énergie) et de l'ADEME pour voir ce qu'il y a de compatible avec l'alternative que nous proposons. En somme, cet entretien va servir de pont pour ce qu'on demande depuis le début, c'est à dire l'actualisation du Pacte Électrique Breton. Va-t-il appuyer sur ce point ? Nous le souhaitons très fortement, sachant que le Pacte Électrique Breton n'est pas un document juridique sur lequel on peut s'opposer. Et la PPI (la planification de la production d'énergie ndlr) ne comprend pas la mise en place de la centrale à gaz de Landivisiau (29) ».

Vers un consensus...

« Le directeur du cabinet nous a laissé ses coordonnées, en disant que nous pouvions le harceler si nous n'avons pas de réponse. Selon lui, le président François Hollande s'est engagé dans la transition énergétique. La loi sera présentée au parlement au printemps, et votée fin 2014 seulement. Et nous avons évoqué un autre rendez-vous à Paris en 2015 lors de la conférence sur le climat. Lorsque nous avons mentionné des chiffres liés au réchauffement climatique, cela l'a fait tiquer. Il est tout à fait d'accord avec nous, la planète va dans le mur.

Une entrevue in extremis...

Le Collectif GASPARE a appris hier que le ministre du développement durable, Philippe Martin, serait en déplacement à Morlaix. « Nous avons donc communiqué tous azimut afin de décrocher un entretien. Nous l'avons sollicité et finalement, un rendez-vous avec son directeur de cabinet nous a été

autorisé. Toutes les occasions de discuter sont profitables. Ce n'est pas encore un rendez-vous décisif, mais positif ».

Repères :

11 août 2011 : le Collectif GASPARE avait saisi la CNDP (commission nationale du débat public) pour l'organisation d'un débat public sur le projet de centrale électrique à gaz à cycle combiné.

5 octobre 2011 : rejet de la CNDP qui n'est pas saisissable lors de projets dont le coût est inférieur à 150 millions d'euros.

Plus d'infos;

<http://www.nonalacentrale.fr/?p=4814>

<http://www.nonalacentrale.fr/>